

Ville d'Allauch

Conseil Intercommunal de Sécurité de Prévention de la Délinquance et de la Radicalisation

Le CISPDP est l'organe qui a remplacé le Contrat Local de Sécurité pour les communes d'Allauch et de Plan-de-Cuques. Il veille à l'application de la stratégie territoriale de notre canton, qui est décidée et élaborée à chaque renouvellement tous les 4 ans par l'organisation d'un diagnostic réalisé sur les 2 communes. Le CISPDP est présidé par le Maire, Lionel de Cala. Sous les directives du Ministère de l'Intérieur, les divers CISPDP ont une mission supplémentaire, celle de la prévention de la radicalisation.

Plan d'actions du Conseil Intercommunal de Sécurité de Prévention de la Délinquance et de la Radicalisation

L'objectif de ce conseil est de faire vivre et développer les outils nécessaires au bon fonctionnement de la stratégie validée par les maires des 2 communes en assurant les démarches transversales entre les services municipaux, les administrations et les partenaires sociaux en communiquant sur les orientations retenues et les actions mises en oeuvre face à la délinquance entre autres.

Prévention des toxicomanies et des conduites addictives

La petite délinquance liée à la toxicomanie reste relativement marginale sur les 2

communes. Néanmoins, on peut noter que les jeunes qui rencontrent des difficultés familiales et manifestent des comportements problématiques sont très souvent des consommateurs de produits illicites. Des actions de prévention sont menées afin de sensibiliser les jeunes aux dangers de la drogue, du tabac et de l'alcool.

En effet, dans le cadre du dispositif des "Nocturnes13190" en période estivale, des intervenants professionnels sensibilisent le jeune public sous la forme de discussions et d'échanges.

Prévention Routière

Un autre point est également abordé: celui de la prévention routière et la prévention des conduites à risques.

Nous organisons des apprentissages à la conduite de scooter lors des dispositifs liés à la jeunesse comme Allauch Loisirs et les Nocturnes, pour montrer et apprendre aux jeunes, sous le contrôle de moniteurs d'auto-école, les bons gestes et l'attitude à avoir en 2 roues et comment éviter les comportements à risques et dangereux.

Des ateliers sont organisés avec les sapeurs-pompiers sur l'initiation aux gestes qui sauvent .

Ces actions seront également menées auprès des différents établissements scolaires.

La prévention concerne également les risques liés à la mauvais utilisation des réseaux sociaux et leur dérive. Le Conseil Municipal des Jeunes a réalisé une plaquette illustrée intemporelle concernant les divers risques auxquels nos jeunes peuvent être confrontés comme la question du harcèlement scolaire, la sécurité routière et le danger que peuvent représenter les réseaux sociaux.

Cette plaquette a été distribuée à l'ensemble des élèves des classes de CM1 et CM2 de la commune ainsi qu'aux 700 élèves du collège. Elle est disponible auprès du service Jeunesse-Prévention.

MAIRIE D'ALLAUCH

1 Place Pierre Bellot
13190 Allauch

HORAIRES D'OUVERTURE

Lundi - Jeudi :
8h30 > 12h30 - 14h > 18h
Vendredi :
8h30 > 12h - 14h > 17h30
Samedi :
8h30 > 12h